

LA POLITIQUE DE BIZERTE

Entre le déclenchement de l'affaire de Bizerte, le 4 juillet 1961 (1), et les cérémonies de l'évacuation dès le 15 octobre 1963, plus de deux années s'écoulaient. Durant cette période, la Tunisie connaît une crise intérieure dont les cicatrices sont encore visibles aujourd'hui. Ce qui est en cause dans cette affaire ce n'est pas en effet la simple amitié franco-tunisienne mais l'ensemble de la politique intérieure et extérieure de la Tunisie c'est-à-dire du Président Bourguiba. L'affaire de Bizerte n'est peut-être qu'un prétexte choisi par une opposition avide d'occasions de dévouement. En toute hypothèse, c'est à partir de la politique présidentielle suivie dans cette crise que cette opposition va se définir et s'armer. Ce sera la critique du pouvoir personnel. Ce sera aussi le complot contre le régime dans son ensemble, contre la vie du président en particulier.

Aujourd'hui Bizerte évacuée, les rapports franco-tunisiens redevenus harmonieux on tend à considérer que tout est revenu en l'état antérieur. Une crise de la décolonisation se serait ainsi achevée, comme se sont terminées les épreuves précédentes des relations franco-tunisiennes, par le triomphe de la thèse des néo-destouriens. Sans doute cet aspect est-il fort important. En l'espèce, on aurait tort d'oublier que l'affaire de Bizerte est en premier une affaire franco-tunisienne. Mais, sous cette évidence d'autres aspects plus troubles se dissimulent. La complexité des motivations de la crise a été mise à l'envie en évidence. Revirement de la diplomatie tunisienne, affaire de pétrole, brusque saute d'humeur de Bourguiba... toutes ces explications ont été présentées. En fait, l'affaire de Bizerte se présente à nous comme un ensemble extrêmement complexe où il est difficile de dissocier l'interne et l'international. S'il en est ainsi, c'est parce que la crise reste marquée par cette stratégie caractéristique de l'homme politique tunisien. Bourguibisme souvent incompris mais jamais autant que dans l'affaire de Bizerte. Bourguibisme parfois dangereux mais pour la première fois largement meurtrier. Bourguibisme des petits pas jadis admiré, aujourd'hui accusé de faux pas. En réalité, dans toute la crise ses causes et ses conséquences on retrouve

(1) L'évacuation de Bizerte avait été demandée par le président Bourguiba dès le janvier 1960 sur ce point voir notre ouvrage *La République tunisienne*, L. G. D. J. 1962 p. 91 et La Base Militaire de Bizerte survivance d'un régime ancien ou avènement d'un ordre nouveau, *Annuaire Français de Droit International*, 1961 p. 871. Sur l'ensemble des aspects de la crise V. Victor Silvera, articles à la *Revue de Défense Nationale*, avril 1962. En marge des événements de Bizerte réflexions sur la crise des rapports franco-tunisiens; avril 1963, la Tunisie après la crise de Bizerte, janvier 1964. L'évacuation de Bizerte et les rapports franco-tunisiens.

Bourguiba et le bourguibisme et c'est autour de ce pôle bourguibiste qu'il faut apprécier le drame de la base (2).

I — LE DECLENCHEMENT DE LA CRISE.

Que le déclenchement de l'affaire de Bizerte obéisse à une motivation complexe, il suffit pour s'en convaincre de lire le communiqué publié par le bureau politique du Néo-Destour le 4 juillet 1961. C'est là un acte fondamental : la tenue de cette réunion le 4 juillet 1961 sous la présidence de Bourguiba annonce un événement important. En effet, si dans la Tunisie présidentielle les décisions sont en fait souvent prises en premier par le Président de la République, chaque fois que l'appui populaire se trouve nécessaire le mécanisme du Néo-Destour est mis en route. Le premier acte de cette intervention du parti est la réunion du bureau politique.

Quelles sont les décisions prises ce 4 juillet 1961. Tout d'abord, le bureau adresse l'habituel satisfecit au Combattant suprême, en « enregistrant avec satisfaction les résultats positifs de la campagne nationale menée par les membres du gouvernement et du bureau politique dans le domaine de la planification économique ». Mais, de plus, ajoute le porte-parole du Néo-Destour M. Abdelmajid Chaker, « la réunion d'aujourd'hui doit être considérée comme historique. Les décisions qui y ont été prises constituent un point de départ dans l'histoire de la Tunisie nouvelle, décisions dont la portée ne manquera pas de se faire sentir profondément dans le présent et l'avenir de la Nation. Je dis au peuple tunisien que la stratégie et les expédients tactiques tracés par Bourguiba voilà 30 ans nous ont permis d'atteindre nos objectifs. Cependant, il faut reconnaître que des séquelles héritées de l'ère coloniale révolue existent encore. Ces séquelles le peuple tunisien doit maintenant les liquider dans une dernière bataille en vue de nettoyer la société tunisienne. A cet effet le bureau politique du Néo-Destour a décidé de donner la priorité à la question de Bizerte et à sa base militaire dans les préoccupations du gouvernement et du peuple tunisien. Il a pris un ensemble de mesures concrètes que le gouvernement se chargera de mettre à exécution le cas échéant ».

On remarque immédiatement dans cette déclaration certains éléments qui dépassent singulièrement l'affaire de Bizerte : il y est question d'un point de départ dans l'histoire de la Tunisie nouvelle. On se rend compte de l'ampleur du débat. En fait, aujourd'hui plusieurs explications se présentent pour comprendre le déclenchement de l'affaire. Aucune ne peut être négligée, car, à notre avis, chacune à sa part de vérité. La complexité des causes du déclenchement doit être admise.

(2) On négligera dans cet exposé les problèmes de droit international soulevés par l'affaire que l'on a déjà eu l'occasion d'étudier par ailleurs.

1°) — BIZERTE CONFLIT CLASSIQUE DE LA DÉCOLONISATION.

Bourguiba désire l'évacuation de la base de Bizerte. La France invoquant des actes internationaux et notamment un accord du 17 juin 1958 se refuse à l'admettre. Voilà réunies les conditions d'un conflit armé entre les deux pays. C'est là une explication sommaire mais néanmoins exacte de la crise. Elle pose cependant un problème fondamental. Bourguiba a pris l'initiative de la crise, il a mis en branle la machine néo-destourienne. Il a envoyé des milliers de militants néo-destouriens, ceux-ci ont creusé une tranchée autour de la base, paralysé la liberté de communication dans le complexe aéro-naval. Lorsque la pression de la foule s'est révélée trop forte, des renforts militaires français sont envoyés... et les premiers combats commencent. Ainsi Bourguiba a-t-il engagé une lutte dont il ne pouvait imaginer qu'elle se déroulerait de manière pacifique : aussi a-t-on dit que l'affaire de Bizerte sonnait le glas du bourguibisme, cette stratégie de décolonisation prudente et mesurée.

Une première explication permettrait d'écarter cette hypothèse : celle de l'erreur de Bourguiba. Erreur plausible en effet si l'on songe que le bourguibisme a essentiellement été appliqué sous la IV^e République. A cette époque la pression d'un peuple déterminé pouvait contraindre à l'alignement des gouvernements vacillants. Bourguiba n'a-t-il pas pensé qu'il en serait de même sous la V^e République c'est-à-dire que le gouvernement français accepterait, devant les rassemblements des foules tunisiennes de négocier l'évacuation de la base. Il aurait été alors surpris par la ferme volonté gaulliste de ne pas converser sous la menace et engagé dans l'affaire il n'aurait eu d'échappatoire que dans la lutte armée. Cette impréparation psychologique du chef d'Etat tunisien à la manière gaulliste se trouve d'ailleurs relayée par une impréparation militaire. L'armée tunisienne, de l'avis de tous les observateurs, a été surprise par le déclenchement des opérations auquel elle ne s'attendait visiblement pas. De là, à dire que l'armée n'était à Bizerte que dans le cadre d'une politique d'intimidation et que le plan du président Bourguiba ne prévoyait pas de lutte armée, la conclusion paraît s'imposer.

Cette hypothèse appelle plusieurs réserves. Tout d'abord on ne peut nier que Bourguiba connaissait mieux la IV^e République — il faudrait dire : le régime parlementaire à prépondérance d'Assemblée — que le régime gaulliste. Les nationalistes tunisiens ont hanté les couloirs du Parlement, les antichambres des ministères exploitant habilement les vices du multipartisme et du parlementarisme français. Et ils se retrouvent tout à coup devant un régime assez semblable au leur qui s'appuie sur un parti dominant, dans lequel les décisions importantes sont prises au sommet. La mutation est de taille. Elle pourrait avoir surpris les Tunisiens. Mais en 1961, la V^e République a trois ans. Les nationalistes maghrébins ont pu à loisir apprécier et comprendre le style gaulliste. Dans l'entourage de Bourguiba, des hommes connaissent particulièrement le chef de l'Etat français : le fils de Bourguiba et singulièrement M. Masmoudi, ils ont pu à loisir expliquer l'homme et faciliter la compréhension de sa psychologie.

Bourguiba lui-même a rencontré de Gaulle à Rambouillet le 27 février 1961. Il a pu sonder exactement la portée des concessions qu'il pouvait obtenir, comprendre la manière de les demander. Le lecteur attentif des *Mémoires* du Général ne peut pas ne pas avoir pénétré la personnalité de son interlocuteur.

D'autre part, invoquer la *surprise* de Bourguiba devant l'issue militaire des opérations qu'il avait engagées serait méconnaître les déclarations les plus claires de l'homme politique tunisien. Son discours du 14 juillet 1961 montre clairement la portée de ses entreprises. « Il s'agit en fait de rassemblements populaires à l'intérieur de nos frontières. Nous portons la responsabilité de leurs conséquences. Nous en assurons l'organisation et la canalisation. Si on veut y trouver un prétexte, un alibi pour refuser l'examen du problème, pour éluder la discussion en prétendant que l'honneur et la dignité de la France sont en jeu, la situation évoluera vers la crise. Les lendemains seront dramatiques. Il y a tout lieu de croire et c'est ce que je crains le plus, que nous serons amenés à régler le problème qui nous sépare, non plus par des manifestations et des cris poussés par la foule à Bizerte et dans la région, mais par d'autres moyens : accrochages, effusions de sang et violence ». L'issue militaire figurait dès le départ dans le plan de Bourguiba. Certes un élément n'avait sans doute pas été prévu : l'ampleur et la violence de la contre attaque française qui allaient provoquer d'importantes pertes de vie humaine — plus d'un millier (3) — et la défaite militaire tunisienne. Ce qui est important c'est cependant la prévision initiale de l'éventualité des combats.

Mais alors, une question reste posée. Bourguiba en engageant une opération dont l'issue était nécessairement violente n'a-t-il pas méconnu le bourguibisme. L'homme ne s'est-il pas renié. Si on l'a prétendu souvent c'est en se méprenant sur le sens et la portée du bourguibisme. Sans doute, en principe, la stratégie décolonisatrice de Bourguiba s'efforce d'éviter la lutte violente. La politique des étapes permet de progresser lentement vers le but final. C'est l'art du compromis provisoire accepté parce qu'il servira de tremplin pour l'étape suivante. Mais, le bourguibisme n'admet jamais le recul. Il n'avalise pas le compromis si ce dernier est un handicap pour accéder au but suprême. Dans de telles occasions, le bourguibisme ne transige pas. Il combat.

En appliquant cette stratégie aux données de juillet 1961 on explique la crise sans pour autant parler de reniement du bourguibisme. Depuis le début de 1960, Bourguiba demande l'évacuation de la base. Il a exposé ses vues et ses désirs à Rambouillet, il ne semble pas qu'il se soit heurté alors à une fin de non recevoir. On lui aurait simplement conseillé la patience. La France est engagée dans le processus de la décolonisation algérienne, elle désire obtenir au cours des négociations avec le G.P.R.A. le maintien de certaines bases en Algérie; pour des raisons stratégiques, elle ne veut pas évacuer

(3) Chiffre avancé officiellement de part et d'autre. Mais, on retient généralement que ce chiffre est en dessous de la réalité : il y aurait eu 3 à 4 000 morts.

Bizerte avant d'avoir obtenu Mers-el-Kébir. Comment arriver à obtenir des algériens des bases militaires si l'on abandonne celles existant en Tunisie ? Le Président de la République tunisienne accepte semble-t-il cette temporisation. Un incident mineur mais qui dans la logique bourguibiste a une grande importance va conduire à la révision de cette politique de patience : l'allongement de la piste d'avion de la base (à Sidi Ahmed). Or, si le bourguibisme pouvait accepter provisoirement le statu quo, il ne pouvait avaliser cette aggravation de la situation existante qui manifestait la volonté française de demeurer à Bizerte.

De nombreux documents attestent que tout l'incident vient de là. Des travaux se déroulent à l'intérieur de la base. Les tunisiens ne s'en aperçoivent que le 30 juin lorsque l'autorité militaire française manifeste sa volonté de déplacer des barbelés pour élargir l'aire même de la base. La Garde Nationale s'oppose alors à l'opération. Le 30 juin une unité française se met en mouvement et tente de déplacer les barbelés. Les Tunisiens empêchent le déroulement de cette opération. Le lendemain le chargé d'Affaires de France vient protester auprès du gouvernement tunisien. Il a à cet effet une entrevue avec M. Bahi Ladgham, Secrétaire d'Etat à la Présidence, en présence du Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. M. Sadok Mokaddem. Il insiste sur la gravité de la résistance de la Garde Nationale et devant les questions de M. Ladgham, il précise que le déplacement des barbelés est rendu nécessaire par le « renforcement » de la base. « Ainsi le représentant de la France apprend à M. Ladgham que la base a été renforcée et que les autorités militaires françaises voulaient déplacer les barbelés. Il ne cache pas sa surprise lorsque M. Ladgham parle d'en référer au Président. L'Amiral lui-même est en colère et n'a accordé au Chargé d'Affaires qu'un délai de 48 heures. Voici d'ailleurs les propres termes de celui-ci : « J'ai obtenu de l'amiral Amman qu'il suspende ses travaux pendant 48 heures seulement » (4) ».

M. Bourguiba décide qu'il ne peut supporter cette aggravation de la présence militaire française : le 4 juillet le bureau politique du Néo-Destour appuie cette position. Il dépêche ensuite un envoyé spécial au Général de Gaulle porteur d'un message (5) qui insiste lui aussi sur la véritable raison de la crise... « aujourd'hui, au lieu de la solution espérée, nous constatons que le gouvernement français ou tout au moins le commandant français de Bizerte fait procéder dans la zone en question à des travaux du génie sous forme d'allongement de la piste d'atterrissage en vue de permettre l'utilisation de nouveaux types d'avions, ce qui revient à augmenter le potentiel militaire de la base. Ce fait nouveau apparaît grave dans la mesure où il trahit sans conteste la volonté des autorités françaises de s'installer dans le « statut quo » et même de l'aggraver. Le peuple tunisien et moi-même ne pouvons le prendre que comme la preuve que le gouvernement français semble faire fi de notre dignité nationale... Dans ces conditions, je suis obligé de porter à votre connaissance, Monsieur le Président, notre

(4) M. Bourguiba, Discours du 18 août 1961.

(5) Ce message a été publié dans notre étude précitée, A.F.D.I., 1961, p. 895.

décision ferme et irrévocable de voir mettre un terme à cette situation contre laquelle le peuple tunisien est unanimement dressé ».

Bizerte est sans nul doute dans la logique du bourguibisme. Que l'on se soit souvent mépris sur la vertu de cette stratégie en voyant uniquement les aspects pacifistes n'est pas niable. Mais, dans la perspective bourguibiste, l'épreuve de force n'est pas exclue. Simplement, elle est employée uniquement lorsque l'issue négociée « par étapes » s'est révélée impraticable. Le Bourguibisme n'est pas un gandhisme. Il n'en a d'ailleurs pas la prétention.

Bizerte se présente alors comme un conflit type de la décolonisation. Il rappelle l'affaire de Sakiet de février 1958 où la pression populaire avait également été utilisée pour amener l'évacuation des troupes françaises. Pour les dirigeants, tunisiens, cette présentation du conflit de juillet 1961 est seule valable. « Quand brusquement surgit l'affaire de Bizerte on essaie de trouver une explication : l'évolution du monde arabe, dit-on, un journal d'ordinaire sérieux est allé jusqu'à parler du jeu double et même triple du combattant suprême. Et bien, il n'en est rien... Le général de Gaulle a simplement oublié l'élément essentiel qu'a été à l'origine de la crise : l'extension de la base » (6). On ne peut cependant négliger dans les causes du déclenchement de la crise : les hésitations de la politique étrangère tunisienne et leurs interférences intérieures.

2°) — BIZERTE : HÉSITATIONS DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET INTERFÉRENCES INTÉRIEURES :

L'explication que l'on vient de donner de l'origine de la crise — c'est aussi la version officielle tunisienne — laisse cependant dans l'ombre plusieurs points. D'autres éléments sans avoir été déterminants ont orienté la Tunisie dans son action au mois de juillet 1961.

Le Président Bourguiba, malgré quelques difficultés a maintenu depuis 1956 une amitié assez profonde avec l'Occident. Depuis juin 1958, il entretient, dans l'ensemble, de bonnes relations avec la France. Cette politique est vivement critiquée. Elle place la Tunisie dans une position assez isolée dans l'ensemble du Tiers Monde. On reproche à Bourguiba d'être resté trop proche de l'Occident, trop lié avec l'ancien colonisateur. En marge du Tiers Monde, la Tunisie se trouve également dans une position inconfortable à l'égard du Monde arabe. La querelle avec Nasser a pour origine immédiate l'asile accordé par le chef égyptien à Salah Ben Youssef. Elle a en réalité une portée plus profonde. Bourguiba a refusé d'enfourcher le cheval de l'arabisme. Dans le Maghreb, la Tunisie s'est séparée du Maroc à propos de l'affaire mauritanienne. Dès juin 1961, « un froid » apparaît avec le G.P.R.A. pour de nombreuses raisons : le triomphe des éléments révolutionnaires au

(6) H. Bourguiba. Déclaration du 8 septembre 1961.

sein de l'équipe algérienne, la contestation des frontières aux confins sud algero-tunisiens.

Cet isolement diplomatique ne peut pas ne pas donner des complexes aux dirigeants tunisiens. Au demeurant certaines couches de la population tunisienne demeurent attachées au panarabisme tandis que les jeunes sont attirés par l'Est. La persistance d'une base militaire française sur le territoire tunisien fournit aux uns et aux autres des occasions de critique. Bourguiba est un diplomate suffisamment averti pour savoir qu'on ne peut combattre tout le monde et sur tous les fronts. Déjà, le 6 février 1958, il se posait le problème « comment la Tunisie pourrait-elle tenir indéfiniment si elle était débordée à l'Est et à l'Ouest. Nous serions acculés à un alignement. Plutôt que de nous y laisser entraîner de force, notre intérêt serait peut-être d'y consentir en temps opportun ». Dans les semaines qui précèdent le déclenchement de la crise un fait a profondément blessé les Tunisiens : l'hésitation, pour ne pas dire le refus, du comité de préparation de la conférence des pays non engagés (qui doit se tenir à Belgrade en Septembre) à inviter la Tunisie. On ne la juge pas assez dégagée de l'Occident.

Sans doute la crise de Bizerte est-elle dans la logique de la stratégie bourguibiste mais, il est certain que sans ces interférences internationales et internes le leader tunisien aurait hésité à engager la crise dans ces conditions ou tout au moins de manière si précipitée. Plusieurs éléments l'attestent.

Tout d'abord, le conflit engagé en juillet 1961 ne concerne pas que Bizerte. Il vise aussi le Sud de la Tunisie. La controverse engagée concerne la frontière saharienne du territoire tunisien. Au moment même où le Président Bourguiba envoie des militaires néo-destouriens aux environs de la base aéro-navale, des patrouilles de volontaires se préparent à aller hisser le drapeau tunisien sur la borne « 233 ».

Le président tunisien reprend ainsi une revendication qu'il a déjà énoncée en 1958, 1959 et 1960. Mais que cette prétention se matérialise au moment où l'on entrevoit la réalisation de l'indépendance algérienne montre que M. Bourguiba présente sa revendication beaucoup plus à l'égard des nationalistes algériens qu'à l'encontre de la France (7). Certains aspects de la politique de Bizerte sont ainsi étrangers à l'allongement de la piste de Sidi Ahmed.

D'autre part, pendant la crise de Bizerte, la Tunisie sans renier pour autant ses amitiés anciennes va faire un pas en direction des pays arabes. M. Bourguiba envoie une mission de bonne volonté vers ces pays et notamment en direction de la R.A.U., à la tête de laquelle se trouve placé

(7) M. Bourguiba. Discours du 18 juillet 1961. « Quoi qu'il en soit, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit à l'intention de la France et affirmer une fois encore que nous ne sommes nullement disposés à faire abandon de ce que nous croyons être notre droit. Je le dis devant vous en souhaitant que je sois entendu non seulement par le G.P.R.A. mais aussi par les combattants, qui luttent pour l'indépendance de l'Algérie... Certains éléments, mais pas tous, veulent persuader le peuple algérien de revendiquer tout ce que la France détient encore. Y compris ce dont elle nous a spolié. Ils ont l'air de dire qu'ils combattent, eux, pour l'arracher, tandis que nous ne faisons rien pour l'avoir. Rien n'est moins vrai. Nous n'avons jamais cessé de revendiquer nos droits dans ce domaine en 1958, 1959, 1960 ».

l'un des penseurs les plus lucides du régime tunisien M. Masmoudi, Secrétaire d'Etat à l'information et au tourisme. A son retour du Caire et de Pékin ce dernier déclare (8) « Le sang qui a coulé à Bizerte a servi à la Tunisie... Il a fallu Bizerte pour rétablir la vérité. Nous avons retrouvé nos frères par la religion, la langue et la similitude de nos destinées. A Bizerte, nous avons beaucoup gagné et la France a tout perdu en Tunisie ». De son côté à plusieurs reprises le Président tunisien insistera sur le fait que la crise de Bizerte a permis de prouver au Tiers Monde que la Tunisie n'était pas inféodée à l'Occident, « Ainsi la légende d'un Bourguiba indéfectiblement acquis à l'Occident ne repose sur aucun fondement. La bataille de Bizerte l'a clairement démontrée. On l'a compris dans la R.A.U. Le Président Gamal Abdel Nasser a confié à M. Masmoudi que l'affaire de Bizerte a dissipé beaucoup de brumes et révélé beaucoup de chose... Les événements de Bizerte auront contribué à rétablir la vérité. Ils ont ouvert les yeux de l'opinion internationale sur la Tunisie, sur son combat et sur la vraie nature de ses objectifs et des voies qu'elle emprunte pour y parvenir. Ils ont révélé l'étendue de la solidarité africaine » (9). Ainsi, la rupture franco-tunisienne s'insère-t-elle dans un contexte international. Elle permet de concrétiser la réorientation tunisienne. Grâce au déchirement de Bizerte, la Tunisie accusée de collusion avec le bloc occidental se retrouve neutraliste.

Le titre était ainsi acquis pour la participation tunisienne à la conférence de Belgrade. Après des conversations entre le maréchal Tito et le Docteur Sadok Mokaddem, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères envoyé spécial du Président Bourguiba (10), l'invitation de la Tunisie à la conférence est décidée.

Enfin, on ne peut négliger le fait que la crise de Bizerte se déroule au moment où la Tunisie s'engage dans la voie de la planification autoritaire. Là aussi le Président Bourguiba ne peut se battre sur tous les points. Il s'aliène une partie de la bourgeoisie en planifiant, il en retrouve une autre partie en se réconciliant avec Nasser. On ne peut d'autre part méconnaître que l'affaire de Bizerte a été l'occasion de régler de manière presque définitive le problème de l'importance numérique et financière de la colonie française en Tunisie. Mises sous séquestre ou expulsions ont été très nombreuses. Elles n'ont pas atteint dans tous les cas des ennemis de l'indépendance tunisienne.

Ainsi les motifs du déclenchement de l'affaire de Bizerte sont-ils fort variés. Si la politique de Bizerte est un bourguibisme de la décolonisation, elle est aussi imprégnée d'éléments internes et internationaux qui, sans être déterminants, ont tout de même joué un rôle important dans la crise.

(8) Le 26 juillet 1960.

(9) H. Bourguiba. Discours du 11 août 1961.

(10) 14-15 août 1961.

II — LES CONSEQUENCES DE LA CRISE.

Le combat franco-tunisien entraîne l'occupation par les troupes françaises de tout le territoire nécessaire pour assurer la liberté de circulation dans la base. La crise loin d'amener l'évacuation du complexe aéro-naval a entraîné un renforcement de la présence militaire française. Le bourguibisme va s'efforcer, dans un premier temps de revenir en l'état antérieur. Il obtient à cette fin l'appui de l'Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies. Mais, la France a constamment dénié la compétence de l'organisation internationale en ce domaine et elle refuse, par conséquent, toute autorité aux délibérations onusiennes. Il ne reste plus alors que la voie du dialogue franco-tunisien. La France a fait connaître à plusieurs reprises après les combats, qu'elle accepterait la discussion. Il est cependant difficile à Bourguiba d'accepter immédiatement une telle réunion. Pendant tout le déroulement de la crise un sentiment nationaliste a été exalté, les morts de Bizerte ont endeuillé l'armée et la plupart des organisations néo-destouriennes. Le président tunisien peut difficilement discuter d'un « cessez le feu » avec les militaires français. La reprise des contacts entre les deux États apparaît difficile. Elle va suivre de manière assez inattendue, la conférence de presse du Général de Gaulle tenue le 5 septembre 1961 à Paris.

L'argumentation du Président de la République se situe dans le cadre de la position française traditionnelle invoquant les accords passés pour le maintien de la base de Bizerte. Le Général de Gaulle précise néanmoins que le gouvernement français désire conclure avec le gouvernement tunisien d'abord « un modus vivendi pour Bizerte » puis un accord sur les « conditions d'utilisation de la base dans la période dangereuse que court le monde actuellement ».

Aussitôt connue en Tunisie, la position française est violemment critiquée. Le Président Bourguiba présent à la conférence de Belgrade, retourne précipitamment dans son pays pour éviter que des positions définitives soient prises en son absence. Il déclare trouver un élément nouveau dans la déclaration du Général de Gaulle : le fait que pour la première fois, la France affirme que sa présence à Bizerte est provisoire. La présence française à Bizerte ne doit durer que « pendant la période dangereuse que court le monde actuellement » et, ajoute le président Bourguiba, précisant un élément qui ne figure pas dans la déclaration du Général de Gaulle « en raison de la crise de Berlin » (11).

On a parlé à propos de cette déclaration de démission bourguibiste. Cette attitude conciliante du président Bourguiba a provoqué des remous internes importants. Remous que vient apaiser aujourd'hui l'évacuation de Bizerte.

(11) Conférence de presse du 8 septembre 1961.

1°) — LES DIFFICULTÉS DE LA POLITIQUE BOURGUIBISTE : LES REMOUS INTÉRIEURS.

L'attitude adoptée par Bourguiba est conforme à la stratégie bourguibiste. Le conflit armé, en entraînant l'occupation d'une zone supplémentaire du sol tunisien, a fait reculer la réalisation de la revendication d'évacuation totale. Il faut effacer cet échec sans hypothéquer l'avenir. Or, la déclaration du Général de Gaulle, telle qu'elle est interprétée par le Président Bourguiba permet d'atteindre cet objectif. Sur la base d'un maintien *provisoire* des troupes françaises à Bizerte, la Tunisie pourra obtenir le retrait des forces étrangères sur leurs positions initiales. Une fois ce résultat obtenu, la Tunisie pourra dans une nouvelle étape demander l'évacuation totale et définitive de Bizerte.

Nous sommes donc devant une manifestation des plus classiques du bourguibisme. Mais, là, la stratégie est trop subtile. Si elle est appréhendée par quelques initiés, elle n'est comprise ni par les masses, ni par un certain nombre de cadres. Les critiques ne seront pas ménagées. Elles vont engendrer le débat autour du pouvoir personnel et seront l'une des causes du complot de Tunis.

La controverse autour du Pouvoir personnel.

L'attitude du président Bourguiba à son retour de Belgrade est appréciée par beaucoup avec amertume. Que l'on songe par exemple à la position de M. Masmoudi profond ami de la France, ancien ambassadeur à Paris, il a appuyé de toute son autorité le président tunisien dans l'affaire de Bizerte. Il a organisé la solidarité arabe, a réussi à convaincre le Président Nasser de la sincérité tunisienne et il retrouve soudainement le Combattant Suprême prêt à s'entendre avec la France alors que celle-ci n'a pas prononcé le mot magique, évacuation. M. Masmoudi ainsi que certains intellectuels tunisiens estiment avoir été joués. Ils auraient admis que Bourguiba n'engageât pas le combat de Bizerte. Mais, une fois l'affaire déclenchée, ils acceptent difficilement ce qu'ils considèrent comme un revirement. Cela d'autant plus que cette mutation n'a été précédé d'aucune consultation. Alors que le président avait fait délibérer les organes moteurs du parti sur le déclenchement de l'affaire, il ne s'est entouré d'aucun avis, affirment-ils, avant de prononcer sa conférence si conciliante du 8 septembre 1961. La critique s'amplifie. Elle va devenir diatribe contre le pouvoir personnel (12), revendication de libéralisation de régime.

M. Masmoudi est secrétaire d'Etat à l'Information. Il fait également partie de l'équipe dirigeante du journal *Afrique Action*. Cet hebdomadaire publié à Tunis par M. Ben Yahmed ne peut être taxé d'opposition au régime bourguibiste. Certains lui reprochent même sa mansuétude. Mais, il a déjà

(12) Sur ce point notre ouvrage précité. Controverses autour du pouvoir personnel p. 219.

eu des difficultés avec le régime auxquelles M. Masmoudi a été mêlé. *Afrique Action* s'appelait alors *L'Action*. Il publie en septembre 1959 un article sur la Haute Cour de Justice destinée à réprimer les activités yousséfistes. Pour décourager toute nouvelle opposition de ce type et donner aux sanctions contre les chefs yousséfistes une portée exemplaire, le gouvernement tunisien donne une très grande publicité aux débats et aux condamnations. L'article de *L'Action* critique certains aspects de cette publicité. Ses auteurs distinguent nettement la justice et le grand spectacle. Le bureau politique du Néo-Destour réagit vigoureusement contre cet article, M. Masmoudi qui a refusé de se désolidariser de ses auteurs est exclu du bureau politique et perd son poste d'ambassadeur à Paris. *L'Action* doit cesser sa publication.

A partir du 7 octobre, une crise analogue s'ouvre. Ce jour là en effet *Afrique Action* publie un éditorial intitulé « le pouvoir personnel ». Cet écrit est une critique générale du pouvoir personnel. Mais, on ne peut pas ne pas comprendre qu'il concerne principalement le cas tunisien. Au demeurant l'article précise « En Tunisie, Bourguiba a dit devant l'Assemblée Nationale, le jour même où la monarchie était éliminée « je pourrais si je voulais, instaurer en ma faveur une monarchie et la transmettre. Je préfère la République ». C'est vrai. Aujourd'hui il détient en droit et en fait plus de pouvoir que n'en avaient le Bey et le Résident Général réunis ». Et *Afrique Action* d'évoquer « la pente savonneuse de la dictature ». L'illustration accuse le contenu de l'article : un portrait du roi Farouk est là comme pour symboliser le vice du pouvoir personnel. La réaction de Bourguiba est alors extrêmement vive. Elle s'explique en raison de la confusion que l'article produit dans les esprits. *Afrique Action* étant considéré comme un journal gouvernemental l'opinion risque de croire à une division de l'équipe dirigeante. « C'est un abus de confiance. Voilà un journal apparenté au Néo-Destour et au Président du Néo-Destour, il publie de véhémentes critiques contre le pouvoir présidentiel, contre la manière dont il est exercé... Nous acceptons les critiques quelqu'en soit l'objet, à condition qu'elles ne donnent pas lieu à des interprétations tendancieuses, qu'elles n'introduisent pas le doute dans les esprits. Or, tout dernièrement l'opinion fut amenée à penser que le bureau politique lui-même était divisé et que la pagaille régnait au parti » (13). Ce sont ces motifs qui expliquent l'exclusion de M. Masmoudi du bureau politique du Néo-Destour et de ses fonctions de secrétaire d'Etat, la mise en demeure au journal *Afrique Action* de changer de dénomination. Le litige sous cette apparence du pouvoir personnel concerne l'affaire de Bizerte. Le Président tunisien résume bien le fond de la position de M. Masmoudi : « Comment le Président peut-il se permettre de tendre la perche de de Gaulle pendant que M. Masmoudi estime, lui, que toutes les portes sont fermées à la négociation, qu'il n'y a plus rien à attendre du Général de Gaulle, que M. Bourguiba n'avait pas à décider tout seul, ne devait pas envoyer les gens à la mort pour faire volte face ensuite » (14). Il insiste

(13) Discours du 18 octobre 1961 devant les cadres de la Nation.

(14) Bourguiba. Discours précité.

également sur le fait qu'il n'a pas été infidèle au bourguibisme. « Comme toutes les autres batailles destouriennes, celle-ci connaît des alternatives d'avances et de reculs, de combats sanglants, et d'activité diplomatique ainsi que des tentatives pour aider l'adversaire à sortir de l'impasse, selon la politique de la perche tendue... Nous n'avons cessé d'analyser notre tactique chaque fois que s'annonçait une bataille sanglante. J'ai toujours proclamé la nécessité de tenir ferme. Mais pas jusqu'à l'anéantissement complet. Être économe de nos forces, savoir céder pour se reformer au moment de la retraite, s'obstiner à revenir à la charge après la défaite, qui n'est en somme que matérielle, harceler l'ennemi, reprendre le combat avec la même foi qu'à la dernière rencontre, voilà le secret de la victoire finale ».

Toutes ces justifications n'arrivent cependant pas à convaincre les oppositions sincères qui pensent que la voie arrêtée par le Président ne permettra pas l'évacuation de Bizerte. Ce courant de mécontentement n'est pas la cause du complot de Tunis. Il en est bien cependant, dans une certaine mesure, à l'origine.

Le complot de Tunis (15).

Il y a des mécontents dans tous les Etats, singulièrement dans tous les Etats sous-développés car le sous-développement aggrave tous les problèmes. Mais, pour que ces mécontents décident de passer à l'action une conjoncture favorable est nécessaire. Le climat du coup d'Etat (16) est bien plus important à considérer que la personnalité des conjurés. Or, à la suite de l'affaire de Bizerte un tel climat existe.

Un complot contre Bourguiba, la chose était impensable avant Bizerte. Même si l'on n'approuvait pas toujours sa conduite, même si l'on désapprouvait ses collaborateurs, le Combattant Suprême restait entouré d'une « aura » procurée par la victoire à travers les épreuves et le temps. L'affaire de Bizerte même si elle reste conduite d'une main bourguibiste donne l'impression d'une défaite. Pour la première fois, Bourguiba a été critiqué avec violence.

Là une observation est nécessaire. Masmoudi et l'équipe d'*Afrique Action* lorsqu'ils portent leurs flèches contre le régime ne pensent pas du tout à le renverser. Ils cherchent à l'améliorer par la critique. Ils conçoivent l'opposition dans son sens occidental et libéral. Ils ne pensent ni à dissidence, ni à rébellion. Mais, leur position va servir de temple à toute une série de clans qui jusqu'alors n'osaient rien dire mais que l'initiative prise par un journal « gouvernemental » va enhardir.

C'est ainsi que la *Tribune du Progrès*, mensuel progressiste, enfourche dans son numéro d'octobre 1961 le cheval d'*Afrique Action* mais en accentuant la critique, parlant de l'effacement du rôle de l'Assemblée, de la presse

(15) Voir la chronologie du complot dans *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1962.

(16) Charles ДЕВВАСН, l'Afrique est-elle vouée aux coups d'Etat, *Jeune Afrique*, 29 avril 1963, n° 132.

« monocrolore qui ne tarit pas d'éloges dithyrambiques. Aussi, le peuple tunisien si bien « organisé », si bien « représenté » n'a pratiquement pas voix au chapitre. Il ne lui est laissé d'autre loisir que d'écouter d'applaudir et de... « s'en remettre ». Et d'ajouter, la voie du non engagement « où l'on semblait enfin s'engager a été brusquement bloquée par une décision dont le caractère personnel n'a échappé à personne. Plus que le revirement politique, c'est la manière dont il a été décidé qui semble avoir heurté le plus. Tous ceux qui s'étaient lancés pour défendre la politique inaugurée par la bataille de Bizerte se sont trouvés acculés à faire un brusque tournant ou à rentrer subitement dans un silence gêné ».

Le parti communiste va également utiliser la controverse pour s'efforcer d'accroître son audience. Ce Parti n'a jamais eu de grand écho en Tunisie. Il combattait plus ou moins ouvertement le régime bourguibiste sur le terrain économique en dénonçant l'absence de réforme agraire et le libéralisme économique. L'adoption dès janvier 1961 de la planification impérative place les communistes dans une situation difficile. Le Néo-Destour en définissant une voie tunisienne vers le socialisme les devance sur leur propre terrain. Il ne reste plus aux communistes que la démagogie. Ils vont l'utiliser dès l'affaire de Bizerte. Les critiques alors proférées contre le Combattant Suprême sont extrêmement graves c'est dire qu'elles ne sont pas publiées mais diffusées de bouche à oreille dans certains cercles dirigeants de Tunis et dans le milieu des étudiants tunisiens de Paris (17). Elles n'en auront pas moins un grande influence. Pour les communistes, un point ne fait pas de doute. Le chef de l'Etat tunisien est atteint d'un dérèglement mental : c'est la seule explication possible de ses « revirements » dans l'affaire de Bizerte. Au demeurant, d'autres faits sont là, pour accuser cette vision : notamment les « palais » de Bourguiba dont on accuse et le coût et l'importance. Tout ceci contribue à détruire le mythe Bourguiba Combattant Suprême et à faire du Chef de l'Etat tunisien un homme vulnérable.

Et c'est le 24 décembre 1962 que l'on annonce la découverte d'un complot contre la sûreté de l'Etat. Cette entreprise ne visait pas seulement à attenter à la vie du Chef de l'Etat mais également à celle de ses plus proches collaborateurs. Elle cherchait plus généralement à remplacer le régime bourguibiste par un régime militaire à tendance panarabe. Dans cette conjuration l'on rencontre des hommes de l'Archéo-Destour, des yousséfistes, mais aussi des militaires dont certains saint-cyriens et le délégué-adjoint du Néo-Destour dans la région de Bizerte.

Parmi ces conjurés, tous n'ont pas agi directement par suite de l'affaire de Bizerte, d'autres causes de mécontentement (18) — en dehors de l'ambition — les ont agités : anciens fellaghas auxquels des licences de transport ont été retirées, yousséfistes panarabes hostiles à Bourguiba depuis 1955.

(17) Ces étudiants sont alors choqués par un ensemble de mesures prises par le gouvernement à leur égard : orientation autoritaire des bourses, obligation de retourner en Tunisie pendant les vacances etc... Eloignés de leur pays ils se trouvent d'autre part, comme tous les étudiants africains, en état de réceptivité à l'égard de toutes les propagandes.

(18) Voir la description des causes dans le discours de Bourguiba du 18 janvier 1963

Mais, ces comploteurs divers traînaient leur rancune à l'égard du régime depuis fort longtemps. Ils n'osaient pas passer aux actes. Les violentes critiques portées contre le régime par suite de la politique de Bizerte, leur ont donné l'impression que leur conjuration pouvait s'appuyer sur une grande partie de l'opinion.

Les premiers surpris et indignés par cette entreprise seront les initiateurs du débat autour du pouvoir personnel. Bourguibistes libéraux, ils n'entrevoient pas la perspective d'un renversement brutal du régime dont ils auraient été sans doute les premiers à pâtir. M. Masmoudi proclame alors « exclu du parti et du bureau politique je ne me suis jamais senti aussi intensément membre de cette famille destourienne où j'ai grandi et qui demeure pour moi, quoiqu'il advienne une source de fierté, un titre de noblesse. Trop d'attaches me lient à ce régime, que j'ai contribué d'instaurer et que, dans mon désir de voir aller de l'avant, je voulais toujours meilleur, sans cesse perfectible, suscitant plus que l'intérêt : l'enthousiasme créateur, les discussions honnêtes, voire les critiques qui enrichissent et vivifient » (19).

L'affaire illustre plus que toute autre la difficulté des libertés en milieu sous-développé. Des critiques sincères peuvent être mal comprises, utilisées par des démagogues ou des opportunistes auprès du peuple primaire, qui ne peut faire le partage lui-même entre le vrai et le faux. « La liberté de parole et de critique » estimera Bourguiba (20) « serait donc déplacée en Tunisie car elle servirait à semer les rancunes, à diviser la nation, à ruiner l'Etat. La liberté totale telle que celle dont jouissent les Anglais, ne peut être accordée à tous les Tunisiens que le jour où leur niveau se rapprochera de celui du peuple britannique. Cela je le dis à l'intention des jeunes qui ont vécu en France, et qui, imbu d'idéalisme, rêvent de liberté absolue et n'admettent aucune limitation à cette liberté ».

2°) LE SUCCÈS DE LA POLITIQUE BOURGUIBISTE : L'ÉVACUATION DE BIZERTE

Si un complot a pu être mené contre Bourguiba en décembre 1962, si les opposants peuvent à cette date parler d'échec bourguibiste c'est parce qu'alors rien n'est encore réglé. Le 29 septembre un modus vivendi a été conclu (21) prévoyant le retour des troupes françaises dans l'enceinte des installations militaires tandis que le gouvernement tunisien s'est engagé au repli des éléments tunisiens qui avaient pris pied dans ce secteur à

(19) *Jeune Afrique*, n° 116, 7 janvier 1963 sous le titre « au niveau de la conscience ». Voir également Mohamed Masmoudi « onze ans après », *Jeune Afrique*, n° 118, 21 janvier 1963. On lit notamment dans ce second article « Tout se passe comme si onze ans après, Bourguiba nous revenait non pas du Kef, mais d'outre-tombe, presque ressuscité. En ce retour doit constituer un nouveau point de départ pour l'union sacrée de tous les Tunisiens. L'union pour le travail dans la dignité et la discipline. L'union pour que notre jeune République aille de l'avant sans risquer de trébucher sur les mesquineries, petites et calomnies meurtrières ».

(20) Discours du 18 janvier 1963.

(21) Le modus vivendi d'une durée limitée « jusqu'à ce que soit examiné le problème de Bizerte ».

l'occasion des combats. Mais, le Président tunisien n'a admis cette conclusion qu'en interprétant les intentions françaises. Pour lui, le maintien de la France à Bizerte se justifie uniquement en raison de la crise de Berlin, d'où son caractère très provisoire. Lorsque des négociations sont engagées le 10 janvier 1962 à Paris par MM. Ladgham et Mokaddem, il se révèle très vite que la France entend donner à sa présence une portée plus étendue, n'est-elle pas nécessaire tant que durera le conflit Est-Ouest ? Dès avant l'ouverture des discussions, le Président Bourguiba avait marqué son désaccord sur ce point « Nous avions pensé que la France admettrait le principe de l'évacuation puisqu'elle convenait que sa présence était précaire et cessait avec la fin de la période dangereuse. Mais, nous nous sommes aperçus que cette notion élastique de « période dangereuse » visait dans les esprits des dirigeants français la tension permanente entre l'Est et l'Ouest. Alors, nous ne marchons pas. Il y a maldonne (22). L'échec des négociations le 15 janvier ne surprend pas, les ennemis intérieurs de Bourguiba peuvent afficher leur satisfaction.

Lorsque la France décide le 19 juillet 1962 d'évacuer la zone Sud de la base ou tout le périmètre de la base au début d'octobre 1963 elle donne l'impression de le faire de manière unilatérale par un acte souverain (23). En réalité, les harcèlements des dirigeants tunisiens sont pour une grande part dans cette évacuation. C'est pourquoi, le 4 octobre M. Bourguiba peut présenter à l'Assemblée Nationale l'évacuation comme une victoire de son régime (24). Le 15 octobre, le Contre-Amiral Vivier dernier militaire français quitte le sol tunisien. L'évacuation est une réalité.

Cette évacuation apporte tout d'abord un profond apaisement aux querelles internes. On avait soutenu que la voie choisie par le Président Bourguiba ne menait pas à l'évacuation. Les événements montrent l'erreur de ce point de vue. Sans doute le processus a-t-il été plus lent que prévu. Mais l'évacuation s'est réalisée sans reprise de la lutte armée. M. Masmoudi l'admet facilement dans une lettre ouverte au Combattant Suprême publiée par le quotidien du Néo-Destour. « Vous avez accompli un miracle... il fallait le comprendre et moi j'étais plutôt de ceux qui ne l'avaient pas compris » (25).

L'évacuation apporte également une solution à la crise la plus grave et la plus meurtrière qu'aient connues les relations franco-tunisiennes. La reprise des relations diplomatiques entre les deux pays a permis la conclusion de nombreux accords : reconduction de la convention commerciale et tarifaire (17 novembre 1962), apurement du contentieux financier (8 janvier 1963), convention sur le problème des terres (2 mars 1963), trois conventions

(22) Discours du 12 octobre 1961.

(23) Communiqué du gouvernement français, 10 octobre 1963 « L'évolution de l'armement français rend possible l'évacuation imminente de la base de Bizerte ». « En tout état de cause le problème était posé en ces termes depuis deux ans et il s'est agi d'une décision unilatérale de la France », a ajouté M. Peyrefitte.

(24) Discours du 4 octobre : « Ce résultat nous pouvons le considérer comme une victoire du peuple tunisien, comme une victoire de notre méthode de lutte, comme une victoire surtout de par la haute tenue de l'évènement, puisque l'évacuation se fera dans une atmosphère de respect mutuel d'amitié et de coopération entre la Tunisie et la France ».

(25) *L'Action*, 12 octobre 1963.

portant respectivement sur les relations économiques et la protection des investissements français en Tunisie, l'aide financière à la Tunisie, le statut de la main-d'œuvre tunisienne en France (9 août 1963).

L'évacuation a-t-elle pour autant replacé la diplomatie tunisienne dans son équilibre antérieur ? La conclusion serait pour le moins hâtive. Car la crise a permis le règlement du grand conflit entre la Tunisie et la R.A.U. : le débat yousséfiste. Depuis 1955 l'appui donné par le colonel Nasser avait envenimé les relations entre les deux pays. Pendant la crise de Bizerte tandis que le président égyptien révisait son jugement à l'égard de Bourguiba, Salah Ben Youssef se trouve être « très opportunément » assassiné en Suisse. L'obstacle disparaît. M. Bourguiba a-t-il pour autant enfourché le cheval de l'arabisme et de l'unité arabe ? Il ne s'est engagé, en réalité dans cette voie qu'avec modération. Lors des cérémonies de l'évacuation à Bizerte, le chef tunisien a précisé ce point (26) « Tout à l'heure, avant de prononcer son allocution le Président Nasser m'a demandé s'il pouvait parler de l'arabisme, bien sûr, il peut en parler. Ne sommes-nous pas tous des arabes ? Nous avons toujours considéré que nous faisons partie de la nation arabe. Mais, nous ne voulons pas que l'unité soit improvisée. Il faut en effet un long travail, des efforts immenses pour briser les cloisons élevées au long des siècles compte tenu de la conjoncture particulière de chaque pays et de sa position géographique. Il serait peu indiqué et peu réaliste de fermer les yeux sur tout ce qui nous sépare et de croire que tous les problèmes sont résolus, que l'unité est à la portée de la main, du moment que nous parlons, une même langue, l'arabe. Contre cette conception simpliste, je m'inscris en faux ». Aussi, la voie tunisienne vers l'arabisme est-elle plus modérée que la voie nassérienne. La Tunisie n'en a pas moins participé au sommet arabe du Caire destiné à organiser la riposte au projet israélien de détournement des eaux du Jourdain.

L'obstacle yousséfiste qui disparaissait à l'Est, la Tunisie l'a retrouvé, dans les prolongements de la crise de Bizerte, à l'Ouest. Le complot de Tunis a en effet été l'occasion pour le président Bourguiba de dénoncer publiquement les appuis officiels accordés à des yousséfiistes notoires — tels que Chouchene — par les dirigeants algériens. Il en est résulté une crise aujourd'hui estompée.

C'est sans aucun doute du côté des pays de l'Est que l'ouverture de la diplomatie tunisienne à Bizerte a produit le plus d'effets. Sans renier son amitié pour les Etats-Unis, la Tunisie a intensifié son courant d'échanges économiques et culturels avec les pays communistes. La récente ouverture de relations diplomatiques avec la Chine populaire est le dernier acte de cette politique. Reste que cette voie apparaît trop modérée aux tunisiens qui ont opté par le « progressisme ».

A travers les méandres de la politique de Bizerte apparaît le problème fondamental de la Tunisie dans les années à venir. Au nom du pragmatisme et de la raison, le Président Bourguiba a refusé les solutions brutales qu'il

(26) Discours du 13 décembre 1963.

juge démagogiques. Son pouvoir aurait été plus puissant s'il s'était lancé résolument dès 1956 dans la voie de l'arabisme, s'il avait été dès l'indépendance fermement collectiviste. La Tunisie s'en serait-elle pour autant mieux portée ? C'est peu probable. Mais lorsque l'on gouverne un peuple sous-développé l'efficacité à long terme est plus difficile à faire admettre que des emportements ou des exaltations d'un jour. Le Président Bourguiba pourra-t-il encore maintenir sa voie moyenne légèrement corrigée par la politique de Bizerte alors qu'à ses frontières des idéologies collectivistes et panarabes triomphent ?

Le choix est entre l'enfoncement dans le Tiers Monde et l'insertion progressive dans le monde moderne (27).

Charles DEBBASCH

(27) En ce sens le discours d'H. Bourguiba, 9 mai 1964 « Notre Etat est respecté parce qu'il traite ses problèmes avec sérieux et sincérité sans avoir recours à la démagogie, ni tromper le peuple en détournant son attention par toutes sortes de diversions ».